

Délégation Départementale de la Corrèze

Pôle Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES PLV: 00125004 page: 1 EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglodebrive.fr)
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE							
Prélèvement	00125004	Commune	ALLASSAC				
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	mercredi 22 mai 2024 à 11h06				
Installation	CAP 001553 LAUGERIE INFERIEUR	par :	MARION GATEAU				
Point de surveillance	0000004175 ARRIVEE DRAIN 4 LAUGERIE INFERIEUR	Type visite:	RP				
Localisation exact		Type d'eau :	Eau brute souterraine				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00131310 Référence laboratoire : 24051504233101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations			
MÉTABOLITES PERTINENTS							
N,N-Dimethylsulfamide	0,65 μg/L	2					

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00125004)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées pour l'eau brute par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R1321-68) pour les paramètres mesurés. A noter la présence de N,N Diméthylsulfamide qui fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distributi on.

TULLE le 2 juillet 2024

Pour la Directrice de la Délégation départementale de la Corrèze, La Responsable du pôle bi-départemental santé environnement,

Mathilde RASSELET